



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2022

JOINVILLE-LE-PONT

Tous mobilisés pour une ville durable !



Collecte des végétaux



SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux a lieu **toute l'année**. Merci de déposer vos sacs le soir même **pour 19h**.



Les sacs seront distribués en **porte-à-porte sur appel** au **01 48 71 59 13**.

Mardi soir



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac en kraft ?
Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Bornes d'apport volontaire verre



BORNE VERTE : VERRE

Vos déchets verre sont à déposer dans une des **bornes d'apport volontaire verre** de votre ville :

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| 1. Av. de la Mésange | 17. Rue Hugédé |
| 2&3. Rue du Hameau | 18. Rue de l'Égalité |
| 4. 85 quai de la Marne | 19. Rue du 42e de Ligne |
| 5. Bd de Polangis/Bd des Alliés | 20. Pointe Alfroï |
| 6. Quai de Polangis | 21. Av. des Peupliers |
| 7. Place Mozart | 22. Rue Hippolyte Pinson |
| 8. Bd de Polangis | 23. Rue Molette |
| 9. 17 quai de la Marne | 24. Place du 8 Mai 1945 |
| 10. Av. Oudinot | 25. Boulevard du Maréchal Leclerc |
| 11&12. Rampes Mermoz | 26. Bd de l'Europe |
| 13. Rue du Port | 27. Rue Robard |
| 14. Place de Verdun | 28. Allée Henri Dunant |
| 15. Rue Émile Moutier | 29. Rue de Sévigné |
| 16. Allée Edmée Lheureux | |



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ?
Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Comment bien trier vos déchets ?

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.



Bouteilles en verre
(eau, huile, jus de fruit, alcool,...)



Bocaux, pots et flacons en verre (conserves, yaourts, miel, épices,...)



! La vaisselle, les ampoules, et les éclats de miroir et de vitre **ne doivent pas être déposés dans le bac vert**. Vous pouvez les apporter en déchèterie.

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac**.

! Ces déchets ne doivent pas être imbriqués, ni mis en sac poubelle d'ordures ménagères, merci.



Tous les **emballages en carton et papier** (briques alimentaires, papiers, journaux, magazines,...)



Toutes les **bouteilles, pots et flacons en plastique**



Tous les **emballages en métal** (conserves, canettes, capsules de café, aluminium,...)

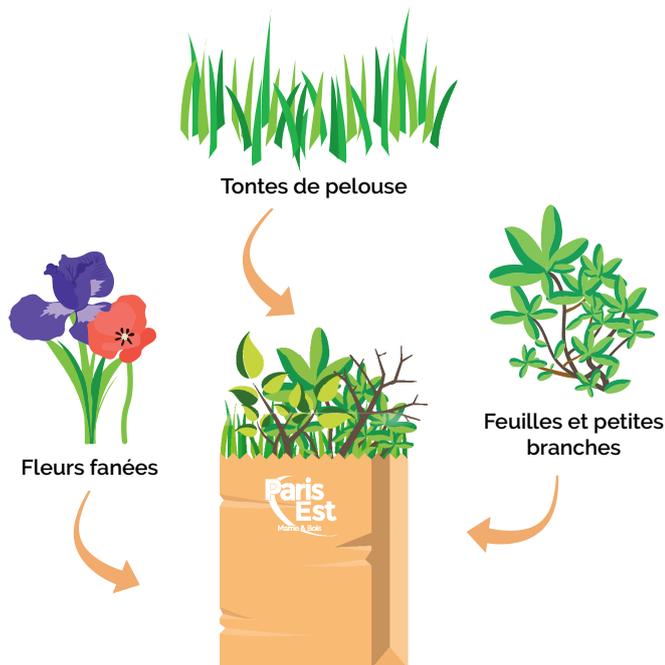


Tous les **autres emballages en plastique** (sacs, gobelets, pots et barquettes alimentaires polystyrène,...)

SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX

Le Territoire met également à votre disposition des **composteurs livrés gratuitement** ainsi qu'un guide d'instruction. Un suivi par un maître composteur est possible pour les collectifs.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service des déchets et de l'environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner!**

Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.



Collecte des encombrants



Dimanche soir

Les encombrants collectés sont les **mobilier usagés, les sommiers, les matelas, les vieilles ferrailles**. La collecte s'effectue tous les **dimanches soirs**, dans la limite d'**1 m³**.

Ils devront être déposés le soir pour **19h** et en **entrée de voie pour les impasses et les voies sans issues**.

Les **déchets d'équipements électriques** (écrans, ordinateurs, électroménager,...) seront collectés tous les **1^{ers} dimanches du mois**, en même temps que la collecte des encombrants.

Les **autres déchets** (plâtres, souches d'arbre, bouteilles de gaz, pneus, vitres, miroirs, gravats, et les déchets ménagers **spéciaux** (DMS : peintures, solvants, ampoules,...)) devront être déposés en **déchèteries**.



Défi Familles zéro déchet



Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet » organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire. Ce guide de 52 pages a été

pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants



Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !



Contact : zerodechet@pemb.fr

Déchèteries du Territoire



rie
ainville

ux
e

-
e



 **DÉCHÈTERIES FIXES**
 **DÉCHÈTERIES MOBILES**

Déchèteries fixes accessibles aux habitants du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

-  84 voie Sonia Delaunay
-  Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

-  320 avenue Victor Hugo
-  Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

-  177 rue de Metz
-  Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-18h

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Fermeture définitive en été 2022
Déménagement au Port de Bonneuil

-  9 avenue Denis Papin
-  Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

NOISY-LE-GRAND

-  9 Rue de la Plaine
-  Lundi : 14h-17h
- Mardi : 9h-12h & 14h-17h
- Mercredi : 9h-12h & 14h-19h
- Vendredi : 10h-12h & 14h-19h
- Dimanche : 9h-13h
- Jeudi : Fermé
- Samedi : 9h-12h & 13h-18h

Déchèteries mobiles

SAINT-MANDÉ

- 1^{er} samedi du mois - 9h-13h - Rue Cailletet
- 3^{ème} mercredi du mois - 9h-13h - Place de la Libération

VINCENNES

- 2^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Renon
- 3^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Carnot
- 4^{ème} mercredi du mois - 14h-18h - Place Diderot

i

Les déchèteries sont fermées les jours fériés. Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux véhicules de plus de 2 mètres de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés.



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 510 000 habitants
1 Place Uranie 94340 Joinville-le-Pont
www.parisestmarnebois.fr

Contact : 01 48 71 59 13 - environnement@pemb.fr